



LIGNY *infos*

n°33—janvier 2016

Bulletin d'information de la commune de Ligny-le-Châtel

Le mot du Maire

Lors de la cérémonie des vœux qui a eu lieu vendredi 8, j'ai eu l'occasion de revenir sur l'année 2015 et surtout d'évoquer l'année 2016 qui commence.

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, vous les découvrirez dans ce numéro. Vos élus s'attachent à répondre à vos besoins mais il est toujours difficile de devoir faire des choix.

Par ailleurs la conjoncture est délicate et incertaine, les subventions se font rares et les dotations de l'Etat fondent. De plus nous souhaitons ne pas augmenter les taux d'imposition, pour la 9^{ème} année consécutive. Alors même si les finances de la commune sont saines, il nous faudra, en 2016, être prudent. Le budget qui sera voté en mars s'inscrira dans cet état d'esprit.

Au-delà de notre commune, les choses s'accroissent. Le Préfet nous invite à fusionner avec nos voisins pour créer une commune nouvelle, et prévoit d'agrandir encore notre Communauté de Communes. Alors Ligny restera Ligny mais le Pays Chablisien va devoir s'élargir malgré la sensation de beaucoup d'élus que tout cela va trop vite...

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Etat-Civil | p.2 |
| Retour sur... | p.2 |
| Conseil Municipal | p.3 |
| Communauté de Communes | p.4 et 5 |
| La page des écoles et du SIVOS | p.6 |
| Quoi de neuf chez Gaston ? | p.7 |
| Association d'Aide à Domicile | p.7 |
| La bibliothèque et le camping | p.8 |
| Travaux et projets 2016 | p.9 |
| Les associations | p.10 à 12 |

Je souhaite, pour 2016, que notre commune soit animée et agréable à vivre. Je vous encourage à rejoindre les associations et à faire travailler nos commerçants et nos entreprises locales.

Je souhaite également la bienvenue à ceux et celles qui nous ont rejoints en 2015 ainsi qu'aux personnes qui arriveront parmi nous en 2016.

Je vous souhaite enfin, à toutes et à tous, au nom du conseil municipal et en mon nom, une très bonne année 2016. La réussite dans vos projets, du courage dans les épreuves mais surtout une bonne santé qui vous permette d'être heureux et serein.

DATES À RETENIR

Février 2016

| | |
|---------------------|---|
| Vendredi 12 février | Spectacle des élèves de maternelle (Salle des fêtes de Ligny) |
| Dimanche 21 février | Loto du Comité des fêtes (Salle des fêtes de Ligny) |
| Samedi 27 février | Théâtre du Caribou (Salle des fêtes de Ligny) |

Mars 2016

| | |
|----------------|---|
| Samedi 12 mars | Repas dansant "A.D.M.R" (Salle des fêtes de Ligny) |
| Samedi 19 mars | Repas à Thème "Tonics Girls" (Salle des fêtes de Ligny) |

Mai 2016

| | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| Dimanche 1 ^{er} mai | Vide greniers du Comité des Fêtes |
|------------------------------|-----------------------------------|

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 15h à 18h sauf le lundi après-midi et le jeudi après-midi

Tél. 03.86.47.41.20 ● Fax 03.86.47.44.02 ● courriel : mairie.lignylechatel@wanadoo.fr
Site internet : mairie-ligny-le-chatel-89.fr

ETAT-CIVIL 2015

SEPTEMBRE À DÉCEMBRE



NAISSANCES

KLEIN Adam Dominique le 22 août
MASSARI Ethan le 16 novembre
ZHMYKHOV Victoria Marie Gabrielle le 26 novembre
MARYAM Marceau Joël William le 27 novembre
BAUDET Léonie Jessica Odeline le 5 décembre

MARIAGES

CHAMBON Nicolas et DAVAUT Florence le 17 octobre
GRANONE Hervé et VALLET Denise le 17 octobre
GILLET Jérémie et MOREAU Karine le 19 septembre



DECES

AUBRAT Madeleine Renée* le 27 août
PATOUILLAT Robert le 10 Octobre
MASSÉ CHEMINANT Georges* le 31 octobre
NARAT Bedriye le 1^{er} novembre
DESPLAT Bernard* le 15 novembre
GUILLEMOT ép. LÉCOLLE Jeannine* le 19 novembre
RAAB Helmut le 20 novembre
MILLON Louis Henri* le 21 novembre
SKRZYPSKA ép. RICHARD Zofia le 12 décembre

* Maison de retraite



1, 2, 3...

L'INSEE a fait paraître les chiffres de la population légale 2013 entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Ligny-le-Châtel compte officiellement 1 323 habitants soit 17 de moins que l'année précédente.

Notre commune est la 2^{ème} la plus peuplée de la Communauté du Pays Chablisien (sur 25 communes), la 2^{ème} du nouveau canton (sur 61) et la 45^{ème} du département (sur 455).

En attendant le printemps...

Notre commune a été doublement primée : **le fleurissement du Camping** et son gérant Nicolas ont reçu le 3^{ème} prix alors que **le fleurissement de la commune** a reçu les encouragements du Jury. Ces prix récompensent le bon travail des employés communaux.



Permanences de l'ADIL

19 février
15 avril
17 juin
21 octobre
16 décembre
de 15 h à 17 h
en mairie

03 86 72 16 16 - www.adil89.org
contact@adil89.org

AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'YONNE

L'assistante sociale

Madame ASTESANO Angélique, Assistante Sociale de notre secteur, assure une permanence à la Mairie de Ligny-le-Châtel tous les jeudis matin.

Prendre rendez-vous en téléphonant au 03.86.49.58.00.



AU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux points débattus lors des séances du Conseil Municipal. Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site internet : www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr

Séance du 24 septembre

Taxe d'aménagement

Cette taxe s'applique sur les constructions pour financer les différents réseaux. Le taux est modifiable annuellement.

Le Conseil Municipal décide de modifier le taux à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- dans les hameaux : tous les secteurs à 20 % passent à 10 % sauf certaines zones à Lordonnois
- au bourg : trois parcelles rue de Chablis passent de 10 % à 2 % et plusieurs terrains situés hors du centre passent de 20 % à 10 %.

Demande de prolongation pour le dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap)

La Loi oblige les communes à déposer un Agenda avant le 27 septembre 2015. Ce document engage la commune à réaliser des travaux d'accessibilité de ses bâtiments. Toutefois la Communauté de Communes a commandé le diagnostic préalable nécessaire. Les élus approuvent donc le report d'un an pour déposer l'Ad'Ap.

Les élus constatent la **désaffectation au public de l'ancienne école maternelle** située rue du Carrouge.

Les élus décident d'**augmenter le temps de travail d'une A.T.S.E.M.** de 33 h à 35 h par semaine dès le 1^{er} octobre 2015.

Séance du 19 novembre

Droit de préférence

Dans le cadre de la vente de 7 parcelles au lieu-dit La Haie de Siselle pour 15 694 m², la commune peut exercer son droit de préférence pour se porter acquéreur de ces terrains. Les élus débattent de cette opportunité et du besoin de la commune.

Le Conseil Municipal, 11 voix pour et 3 abstentions DÉCIDE de ne pas exercer son droit de préférence.

Modification temps de travail d'un agent

Après accord du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion pour l'augmentation du temps de travail d'une ATSEM, les élus décident de supprimer le poste actuel (31h/semaine) et de créer un poste d'ATSEM à temps complet au 1^{er} décembre.

Evaluation professionnelle

Les agents étaient jusque là notés une fois par an en fonction de 4 critères imprécis et identiques pour tous. La Loi impose de mettre en œuvre des grilles d'évaluation précises et différenciées selon les postes de travail. Les critères généraux seront déclinés en fonction des attentes des élus référents et du travail demandé aux agents. Le Conseil Municipal décide de soumettre à l'avis du Comité Technique Paritaire les critères d'évaluation suivants : les connaissances professionnelles, les compétences professionnelles et techniques, les qualités comportementales, la capacité d'encadrement ou d'expertise.

Compte-rendu commissions Voirie/Bâtiments

Madame le Maire rend compte des points débattus lors de la commission conjointe Voirie/Bâtiments. (voir page 9)

Séance du 17 décembre

Information préalable : M. Arnaud TISSIER remplace Mme Corinne BOUCHU démissionnaire pour des raisons de santé.

Com. de Com. du Pays Chablisien : Le Conseil est favorable à la fusion avec la Com. Com Entre Cure et Yonne, au 1^{er} janvier 2018.

Terrains Zone d'Activités :

Le Maire rappelle que la commune possède deux terrains dans la zone d'activités : la 1^{ère} parcelle de 11 637 m² se situe face au parking du terrain de foot et la 2^{ème} parcelle de 2 713 m² se situe au fond de la zone face à la station d'épuration.

Le Conseil décide de réserver la partie "parking" (environ 5 530 m²) de la 1^{ère} parcelle pour un usage communal (stationnement, accueil de manifestation, hélisurface ...) et de vendre l'autre partie ainsi que la 2^{ème} parcelle, à 3,82 €/m².

Prise d'eau (route de Pontigny) : Les élus (10 pour, 5 abstentions) décident de mettre ce bien en vente (estimation à faire).

Complexe scolaire : Le Conseil accepte 4 devis : entretien des toitures (1 020 €/an), contrôle des installations électriques (780 €/an), entretien du système chauffe-eau/chauffage/ventilation (4 123,52 €/an) et pose d'un interphone audio (882 €).

Proposition de maîtrise d'œuvre « Aménagement des abords du gymnase avec terrain multisports »

Un avant-projet du bureau d'études *Expression verte* a été présenté aux élus le 7 octobre, ce point avait été évoqué lors du dernier Conseil. *Expression verte* a remis ce jour une programmation du projet : tranche 1 - terrain multisports, tranche 2 - aire de jeux, tranche 3 - cheminement le long du bief, annexe - travaux sur le bâtiment des vannes.

La proposition d'honoraires est de 5 % pour les 3 tranches et de 15,35 % pour l'annexe (relevé compris). Ces honoraires seront dus au fur et à mesure des prestations réalisées. Le Conseil ACCEPTE cette proposition d'honoraires.



AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extraits des dernières séances du Conseil Communautaire

Séance du 1^{er} octobre 2015 à Lignorelles

Financement des accueils périscolaires du Chablisien et de la Vallée du Serein pour l'année scolaire 2015-2016

Les élus valident les modalités de financement, avec l'approbation de la commission des Finances.

0 à 1 500 heures/enfant : 5 €/h/enf 1 500 à 2 500 : 3 € 2 500 à 5 000 : 2 € 5 000 à 10 000 : 1 € 10 000 et plus 0,50 €

Autorisation de signature des conventions partenariales liées à la mise en place du relais d'assistantes maternelles

Les élus autorisent le Président à signer toutes conventions (particulièrement avec la Caisse d'allocations familiales, le Département de l'Yonne et la Mutualité Sociale Agricole) afin de bénéficier de leurs aides financières.

Convention pour des cours d'expression corporelle sur le site de Pontigny de l'école de musique et de danse

Les cours, dispensés aux enfants dès 6 ans et aux adultes, ont lieu le samedi de 14h30 à 17h30, hors vacances.

Les élus autorisent le Président à conclure une convention annuelle avec le professeur

Résiliation du marché d'exploitation de l'unité de production d'eau potable du Moulin des Fées

Les services préfectoraux ont estimé que le Président n'était pas habilité à conclure ce marché, la C.C.P.C. ne disposant pas de la compétence « eau ». Afin de se conformer à la réglementation, les élus autorisent le Président à résilier le marché conclu avec la SAUR d'un montant de 338 388 € H.T.

Cession à la Mutualité Française Bourguignonne (M.F.B.) de la partie de l'EHPAD de Ligny-le-Châtel appartenant à la C.C.P.C. Le 27 janvier 2015, les élus avaient décidé de conserver la partie de l'EHPAD appartenant à la C.C.P.C. Mais la situation a évolué avec les principales difficultés d'ordre juridique (deux copropriétaires de statuts différents), financier (incertitudes quant à la participation financière du Département), immobilier (existence de la salle du Diocèse) et surtout social (nécessité d'un prix de journée inférieur à 60 €).

Le Président invite les élus à se prononcer à nouveau et à bulletins secrets sur le **principe d'une cession** à la M.F.B. de la partie de l'EHPAD appartenant à la Communauté de communes, à savoir le bâtiment et le terrain dit « des Soeurs de Nevers ».

Le conseil communautaire approuve (22 pour, 15 contre) le principe cette cession.

S'agissant de la **proposition d'un prix de vente**, le Président rappelle que la valeur vénale du bâtiment est estimée par les Domaines à 750 000 € et que le terrain dit « des Soeurs de Nevers » a été acheté par la C.C.P.C. au prix de 254 034,99 €. Il signale que le prix doit tenir compte de la subvention d'équilibre que le Département verse à la M.F.B. et indique qu'un prix d'1 000 000 € ne peut être envisagé, mais qu'il s'agit de trouver un prix qui convienne aux deux parties.

Le Président soumet au vote à bulletin secret deux hypothèses de prix négociables : soit 300 000 €, soit 400 000 €. Les élus approuvent (16 pour, 12 contre) la cession pour un prix négociable de 400 000 €.

Fusion des intercommunalités (application de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République)

Le Président soumet à l'assemblée le schéma présenté par le Préfet à la commission départementale de la coopération intercommunale le 16 septembre dernier. Ce schéma prévoit la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de la communauté de communes Entre Cure et Yonne avec la C.C.P.C., à l'exception des communes de Bois d'Arcy, Merry-sur-Yonne et Arcy-sur-Cure (voir carte page suivante).

Le débat s'engage sur cette base. Luc Nolet fait notamment observer que la C.C.P.C. entre dans l'un des cas dérogatoires prévus par la loi et qu'elle n'a donc pas l'obligation de fusionner pour respecter le nouveau seuil de 15 000 habitants.

Les élus estiment majoritairement que la rapidité avec laquelle la nouvelle réforme doit entrer en vigueur génère trop d'incertitudes, compte tenu de la création récente de la C.C.P.C.

Le Président conclut en invitant chacun à poursuivre la réflexion, l'assemblée se prononcera en décembre 2015.

Information diverse : Le Président indique que les premières esquisses de la future maison de santé de Chablis ont été présentées aux professionnels de santé lors d'une réunion tenue au Foyer de Chablis le 29 septembre.

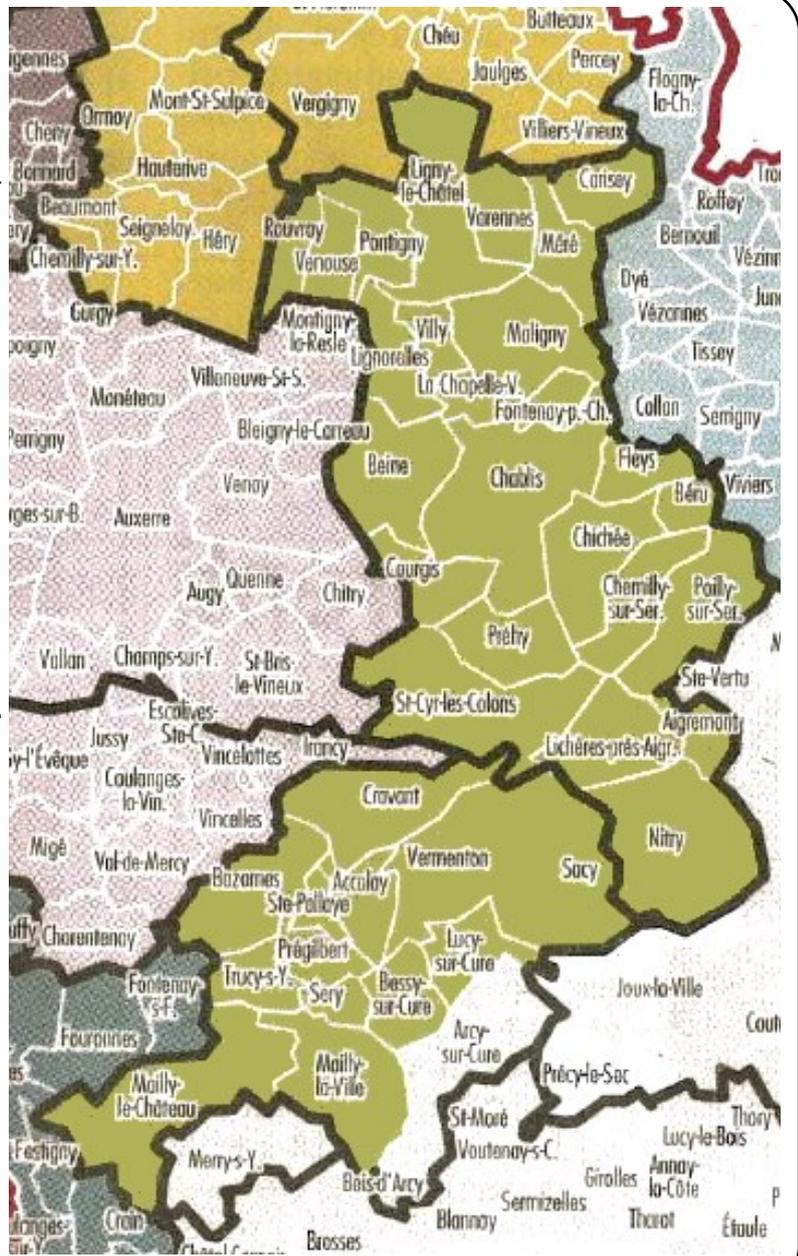
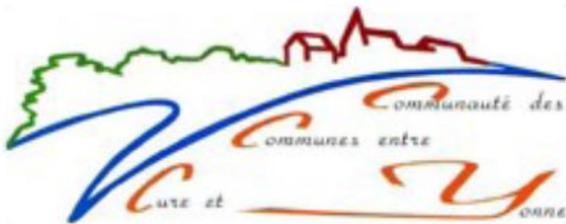
Le schéma départemental de coopération communale prévoit la fusion, au 1^{er} janvier 2017, de la communauté de communes du Pays Chablisien avec la C.C. Entre Cure et Yonne à l'exception des communes de Bois d'Arcy, Merry-sur-Yonne et Arcy-sur-Cure.

CC du Pays Chablisien - 25 communes
10 231 habitants
dont Chablis 2 273 habitants
Ligny-le-C. 1 340 habitants
Maligny 797 habitants

C.C. Entre Cure et Yonne - 15 communes
5 659 habitants
dont Vermenton 1 176 habitants
Cravant 834 habitants
Mailly-le-Château 577 habitants

La communauté Entre Cure-et-Yonne gère de nombreuses compétences et équipements :

- petite enfance, écoles, accueils périscolaires, maison des Jeunes
- école de musique, centres de loisirs
- maison de santé,
- relais services publics, maison de l'internet
- 2 déchetteries, service assainissement
- tourisme, halte nautique



Maison de Santé de la Vallée du Serein

La Maison de Santé de la Vallée du Serein a été inaugurée le 29 octobre dernier.

Nous vous rappelons que ce bâtiment héberge deux médecins ainsi que le cabinet d'infirmières. Une sage-femme, un podologue-pédicure et une diététicienne-nutritionniste interviennent également. Les coordonnées sont disponibles sur le précédent numéro du bulletin municipal ainsi que sur le site internet de la commune : mairie-ligny-le-chatel-89.fr.

Enfin la communauté de communes recherche un kinésithérapeute.

Horaires des déchetteries

| | Chablis | Maligny |
|-----------------|---------------------------|---------------------------|
| Lundi | 13h30 - 17h | 8h30 - 12h |
| Mardi | 13h30 - 17h | 8h30 - 12h |
| Mercredi | 8h30 - 12h | 13h30 - 17h |
| Jeudi | 8h30 - 12h | 13h30 - 17h |
| Vendredi | 8h30 - 12h 13h30 - 17h | 8h30 - 12h 13h30 - 17h |
| Samedi | 8h30 - 12h 13h30 - 17h | 8h30 - 12h 13h30 - 17h |

La page des écoles...

Comme tous les ans, les deux spectacles théâtraux présentés en décembre 2015 par les élèves des classes élémentaires ont recueilli un vif succès auprès d'une assemblée conquise.



Presque toutes les classes du regroupement ont été accueillies à la grange de Beauvais lors de la semaine du goût. Un grand merci aux bénévoles pour leur accueil.



Un grand merci aux élus de la commune, aux membres du SIVOS, au personnel communal ainsi qu'aux parents pour leur implication tout au long de l'année.

le site de l'école : www.rpi89144.fr

...et du SIVOS*

L'inauguration du complexe scolaire qui a eu lieu le samedi 10 octobre en présence de la secrétaire générale de la Préfecture, du sénateur Jean-Baptiste LEMOYNE, du Président de la Communauté de Communes Patrick GENDRAUD.

Une porte ouverte a été organisée le 23 octobre pour les familles.



Les **Nouvelles Activités Périscolaires** connaissent un franc succès puisque 80 % des élèves y participent. Durant la période entre Noël et les vacances de février, un groupe bénéficiera d'une découverte du judo dispensée au gymnase par un animateur certifié. Les autres enfants profitent d'initiation à la musique, de cours de cuisine, de séance de lecture, d'activités manuelles, etc. Même si toutes ces activités sont gratuites, il est rappelé aux parents que l'inscription de leur enfant est obligatoire.

Le **restaurant scolaire** attire également de plus en plus d'enfants. Environ 80 y mangent tous les midis. Ce nouvel équipement était donc indispensable et cette fréquentation satisfait les élus.

Enfin grâce au **transport scolaire**, les enfants scolarisés à l'école de Varennes viennent au gymnase pour y pratiquer des activités sportives dans les meilleures conditions.

*SIVOS = syndicat intercommunal à vocation scolaire

QUE SE PASSE-T-IL CHEZ GASTON ?

La Résidence Mutualiste Gaston Houssier est un Etablissement Hôtelier pour Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.). La Mutualité Française de Bourgogne, propriétaire d'une partie des bâtiments, en assure la gestion. Le reste des bâtiments appartient à la Communauté de Communes. Beaucoup d'entre vous ont au moins un parent, un proche ou un ami qui y séjourne. C'est pourquoi le comité de rédaction du bulletin a souhaité vous faire partager les animations qui s'y déroulent.

Les Festivités de Noël à la résidence mutualiste comme ailleurs durent plusieurs semaines.

Elles sont lancées par la mise en place de la décoration réalisée par les résidents. Tout le monde s'active. L'équipe prépare ce « grand déballage », on effectue le tri, on prépare les couleurs pour décorer les étages, les salles à manger et l'accueil. C'est pour nos résidents l'occasion de découvrir leurs réalisations accrochées sur les murs ou bien sur les sapins.

Dans la semaine précédant Noël, le mercredi 17 décembre, les arrières petits-enfants des résidents ont été conviés à venir fêter Noël : chants avec la chorale Ensemble vocal d'Auxerre, rencontre du Père Noël et distribution de chocolats et de surprises. Les résidents et leurs invités ont pu apprécier, dans cet élan de bonne humeur, la « bûche maison » préparée par nos cuisiniers.



Pour partager les repas de Noël et du jour de l'An autour d'une table de fête, les invitations sont vite envoyées aux amis et proches.

C'est le spectacle de la chorale de la résidence « Les Joyeux Drilles » qui ouvre la nouvelle année avec la présentation des vœux suivie de la traditionnelle galette des rois.

Un grand merci à tous pour la joie insufflée lors des animations de cette intense période de fêtes.



L'Association d'Aide à Domicile ADMR de Ligny-le Châtel et ses environs :
la référence du service à la personne



La mission première de l'association est de favoriser le **maintien des personnes âgées à leur domicile**, le plus longtemps possible. Elle est aussi d'**aider et de soutenir les familles en difficultés** passagères, soit après des hospitalisations, des événements familiaux particuliers ou des maladies ponctuelles. Elle est enfin d'**apporter toute leur aide** aux personnes qui en font la demande, quelque soit leur âge ou leur situation.

Une coordinatrice et une vingtaine de bénévoles sont à l'écoute des besoins de chacun et l'association dispose d'une quinzaine de salariées formées, disponibles et compétentes qui sont prêtes à assurer les tâches demandées.

Qui peut en profiter ? Tout public sans critère d'âge : Personnes seules ou en couple, avec ou sans enfant, en bonne santé ou pas, retraitées ou actives, autonomes ou dépendantes, personnes à mobilité réduite, personnes en sortie d'hospitalisation ou convalescentes.

Les avantages

- Devis gratuit et personnalisé
- Continuité du service en toutes circonstances
- Personnalisation des interventions
- Déduction fiscale de 50 %
- Financement approprié à votre situation
- Possibilité d'aides financières par divers organismes

Les services possibles

- ménage, entretien du linge, repassage
- aide à la personne : lever, toilette, habillage, prise des repas
- transport et accompagnement pour des rendez-vous, faire les courses ou des sorties de loisirs
- activités de loisirs : promenades, jeux...
- aide à la famille : garde d'enfants, soutien aux aidants
- téléassistance

CONTACTS

A Ligny : Annick Millot (03.86.47.57.93) et Pierre Chiapino (03.86.47.58.25)

Familles : Martial Massé (03.86.47.48.25) et Marlène Mocquot (03.86.47.49.95)

Téléassistance : Mireille Bonnet (03.86.47.47.44) et Jean Paoella (03.86.42.42.40)

Maison des Services : Virginie Sénès (03.86.98.01.41) - Adresse 3, bis, grande rue, 89144 Ligny-le Châtel.
Permanences lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13 à 16 heures

LA BIBLIOTHÈQUE ET LE CAMPING

Bibliothèque Municipale

Un lieu chaleureux et accueillant !

Après avoir reçu régulièrement les enfants de maternelle l'année dernière, la bibliothèque a accueilli un nouveau public : un groupe d'une dizaine de résidents de la maison de retraite est venu profiter des nombreux ouvrages. Certaines personnes ont même fait le déplacement à pied ! L'animation a été appréciée des résidents, des encadrants et bien sûr des bibliothécaires. Cette opération sera donc renouvelée.

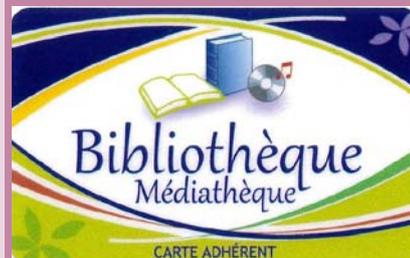
Une écrivaine

Le samedi 5 décembre, Françoise Leclerc du Sablon est venue de Pontigny présenter et dédicacer son livre « Derrière la seizième porte ». Cette enseignante retraitée a évoqué son expérience sur le thème de son ouvrage, l'enseignement en milieu carcéral. Cette rencontre, partagée par une douzaine de personnes, a été un moment fort et apprécié.

Nous vous rappelons que la bibliothèque vous propose des livres (romans, documentaires, BD...) à emprunter mais également des magazines et des revues à lire sur place, le tout pour une adhésion annuelle de 5 euros.

Horaires d'ouverture

| | |
|----------|-------------------|
| Lundi | 17 h à 19 h |
| Mercredi | 14 h 30 à 16 h 30 |
| Vendredi | 17 h à 19 h |



25 grande rue

03.86.46.05.97

Camping de la Noue Marrou

La saison 2015 a été meilleure que 2014. 2 926 nuitées ont été comptabilisées soit une hausse de 2 %.

En comparaison avec les campings similaires dans la région, le taux d'occupation est dans la moyenne. A noter qu'une très grande partie de nos hôtes sont étrangers (82 % des nuitées contre 46 % dans les autres campings) dont la majorité viennent de Pays-Bas.

Heureusement Nicolas, notre gérant, est polyglotte !!



LE CENTRE DE SECOURS

Ça décale !*

Bilan 2015 : Avec 494 interventions contre 376 l'année précédente, le centre de secours a été très actif en 2015. 60 % des sorties se sont faites pour porter secours aux personnes.

Anniversaire : la section Jeunes Sapeurs-Pompiers a fêté ses 20 ans cette année.

Promotions : de nombreux volontaires ont été promus, des jeunes qui deviennent 1^{ère} classe aux expérimentés nommés adjudant-chef, chacun est reconnu pour sa progression et son engagement.

Médailles : les plus anciens de nos pompiers ont été décorés pour 20 voire 25 ans de service.

Toute l'équipe est motivée et prête à accueillir de nouvelles recrues.

** expression de pompiers utilisée lors d'un départ en intervention*



TRAVAUX ET PROJETS A VENIR



Cette page vous présente les projets envisagés pour 2016. Leur réalisation reste conditionnée à la faisabilité technique et aux capacités financières de la commune. D'autres projets pourraient également voir le jour en fonction d'opportunités et de besoins.

Carrefour porte de Varennes

Les élus ont sollicité l'accompagnement de l'Agence Technique Départementale. L'idée générale est de faire ralentir les véhicules et de clarifier les priorités. Par ailleurs, s'agissant d'une demande émise par la commune, le coût des travaux sera à supporter par la commune. Une subvention au titre des Amendes de police existe (30 à 40 %).



Projet terrain multisports

Le bureau d'études "Expression verte" a été mandaté pour concevoir le projet d'aménagement des abords du gymnase. L'avant-projet présenté aux élus comprend 4 tranches : construction d'un terrain multisports, création d'une aire de jeux, aménagement d'un chemin le long du bief et rénovation du bâtiment des vannes. En fonction du coût, des subventions et de possibilités financières, les tranches seraient validées ou reportées avec priorité au terrain multisports.



L'ancienne école de Lordonnois

L'école ayant définitivement fermé ses portes, les élus ont décidé de confier à l'architecte M. Botte l'étude de sa réhabilitation en logement. Un avant-projet sera prochainement présenté au Conseil Municipal. Le calcul de l'enveloppe budgétaire permettra également de préparer le budget.

L'ancienne maternelle

Une partie des bâtiments va être louée temporairement au Diocèse. L'autre partie fera l'objet d'un projet de réhabilitation en logement.

Priorisation des travaux d'accessibilité

Dans le cadre de l'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP), la Communauté de Communes va faire réaliser un diagnostic de l'accessibilité des bâtiments communaux, y compris les parties extérieures (parking, cheminements...).
Les élus fixeront les bâtiments prioritaires.



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Secrétariat de mairie

Afin de vous accueillir dans de meilleures conditions, il est envisagé de transférer le secrétariat dans la salle de justice de paix.

Le bureau de vote sera déplacé un peu plus haut dans la grande rue, dans les locaux Jéraphin qui deviendront des salles de réunion à disposition des associations.

Eclairage public

Avec le dernier numéro du bulletin, nous vous avons consulté sur la solution pour faire des économies d'énergie dans le cadre de l'éclairage public. La majorité des personnes qui ont répondu préfèrent la réduction de l'intensité plutôt que la coupure partielle. Il s'agit maintenant de choisir le dispositif technique et de solliciter les subventions possibles auprès du Syndicat Départemental.



Les associations

Judo Club de Ligny-le-Châtel



◆ Pendant les vacances de la Toussaint et pendant celles de Noël, les enfants se sont retrouvés dans la bonne humeur et dans l'effort pour une journée de stage. Divers exercices étaient au programme : course à pieds au terrain de camping, « parcours du combattant » au gymnase (slalomer, ramper, escalader, marcher sur une poutre, sauter...) exercices de judo et initiation à l'arbitrage. Le restant de l'après-midi a été consacré à la pratique d'autres sports : ping-pong, hockey, jeu de quilles, basket ball, frisbee, vortex, badminton.



◆ Le 15 Décembre, les élèves et leurs parents se sont réunis au dojo pour la fête de Noël. Mais avant le passage du Père Noël, ce sont les enfants qui ont fait un cadeau à leurs parents : Philippe Thomas avait organisé une démonstration de judo, exercices pour les plus jeunes, combats pour les plus grands. Cette soirée réussie s'est terminée devant le verre de l'amitié et le partage des gâteaux apportés par les familles.

◆ Les 28 et 29 décembre, 8 jeunes ont participé à un tournoi et un stage de fin d'année à Valentigney (Doubs).

◆ Le 10 janvier, le Judo Club a organisé la rencontre interclubs départementale. Cette animation est soutenue par le **Comité de l'Yonne de judo** et s'inscrit dans le dispositif du **Circuit du jeune judoka**.

◆ Le 16 janvier, un stage technico-sportif a eu lieu pour les Poussins, Benjamins et Minimes.

◆ Enfin une initiation est proposée en janvier et février dans le cadre des NAPS.

◆ Notez qu'un grand week-end de judo aura lieu du 5 Mai au 8 Mai 2016.

Comme nous l'avions annoncé au mois de septembre, **le site du judo club a été créé** : vous pourrez retrouver toute l'actualité du club sur facebook (<https://fr-fr.facebook.com/.../Judoclub-Ligny-le-Chatel>) ou directement sur le site du club : www.judoclub-ligny.clubeo.com. Nous vous souhaitons une bonne navigation.

Les membres du comité Directeur, le Président, l'éducateur sportif Philippe Thomas vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016



Le Comité de Jumelage

Ligny-le-Châtel - Riol

25 ans

Les communes de Ligny-le-Châtel et de Riol se sont jumelées en 1991.

Riol est une commune allemande de 1 200 habitants, située au bord de la rivière Moselle, à quelques kilomètres du Luxembourg. Tournée essentiellement vers la viticulture, la commune dispose également d'une base de loisirs avec luge d'été, baignade, etc.



Les 28 et 29 mai prochain, le comité organise un voyage chez nos amis de Riol. Nos hôtes, qui nous hébergent, nous ont également programmé des sorties.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Pierre JOVIGNOT au 03.86.47.48.79



Danse Country

Depuis le mois d'octobre, le club HIGHWAY 6 de Monéteau a débuté son cours de danse country à Ligny-le-Châtel. Le rendez-vous est donné tous les jeudis de 19h à 20h à la salle des fêtes de Ligny.

A l'occasion du bal annuel interclub, le groupe Eldorado se produira en concert le 12 Mars 2016 à la salle des fêtes Skénét'eau de Monéteau. Venez découvrir l'ambiance country !

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux et vous invitons à nous rejoindre en contactant la Présidente Jannick CHAMPEAUX au 06.11.20.90.01



CLUB DE L'AMITIE

Au nom du club de l'amitié, je vous souhaite à toute votre famille, plein de bonheur pour 2016.

Depuis octobre de cette année, la municipalité a mis à notre disposition la salle de l'ancien réfectoire des écoles. Ouf...fini la manipulation des tables et des chaises avant et après notre présence de la salle des fêtes. Nous pouvons, dès notre arrivée, vaquer, sans perdre de temps, à notre activité favorite.

Ses activités se scindent en deux : les joueurs (cartes et autres jeux de société...) et les manuelles (loisirs créatifs : patchwork, origami, collage de serviettes et autres...). N'hésitez pas à venir. Vous serez surpris par la bonne ambiance.

Nous projetons au printemps une sortie d'une journée dans la Nièvre ; dans l'année des repas très conviviaux au restaurant ; fin novembre, une exposition ventes dans la salle des fêtes de toutes les réalisations.



Comité des fêtes

Le comité des fêtes, grâce à ses bénévoles et sous la présidence de Madame Monique FOURNIER, continue à animer le village tout au long de l'année.

Le dimanche 20 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, le comité organisé son vide-greniers d'automne, le long du bief. Cette manifestation a été un succès.

En octobre, c'est un loto qui a attiré un public nombreux à la salle des fêtes.

Enfin, les fêtes de fin d'année ont été animées. Les membres du comité ont décoré le parvis de l'église ainsi que le rond-point de la Noue-Marrou, donnant ainsi un air festif au village. Le 20 décembre, le Père-Noël et son magnifique char ont sillonné les rues du bourg et des hameaux, pour la plus grande joie des enfants.

De nombreuses animations sont programmées en 2016 : loto en février, vide-greniers en mai...



LES AMIS DU PATRIMOINE

Monsieur Jean-Pierre CAUSSARD, le Président et les membres de l'association sont satisfaits de l'année 2015.

Le portail de l'ancien cimetière, le calvaire des Près-du-Bois et les vieux pressoirs ont été restaurés, repeints et embellis. Par ailleurs le chemin des lavoirs a été terminé par une végétalisation qui n'attend que le printemps.

L'ouverture estivale de l'église a rencontré un vif succès puisque 1 466 visiteurs en ont franchi le seuil : des familles, des touristes étrangers et même un groupe d'historiens. Remercions nos hôtes pour l'accueil qu'elles leur ont réservé.

Enfin 14 nouveaux adhérents ont rejoint notre association qui compte désormais 80 membres. L'envie de faire de notre village un lieu de vie agréable est donc très vive.



Dans les années 1950, le restaurant du Bief était déjà un établissement de restauration et d'hôtellerie qui vantait sur sa façade « l'eau courante froide et chaude » et le « chauffage central ».

Le nom des rues (ou odonymes) d'un village est un héritage de l'histoire locale. Si certaines voies possèdent un nom courant (grande rue, rue des fossés...), d'autres sont un peu plus mystérieuses pour beaucoup. Alors saurez-vous trouver leur origine ?

A Ligny-le-Châtel, il existe par exemple la **rue Tard-tu-en-boiras**, dans le lotissement Beauregard. Pourquoi ?

- A. Parce qu'il y avait un bistrot qui avait la réputation de fermer tard ?
- B. Parce qu'avant le lotissement, il y avait des vignes qui se vendangeaient tardivement ?
- C. Parce que le quartier recevait le passage de l'alambic (petite distillerie mobile) qui fabriquait de l'eau de vie, boisson réservée aux adultes ?

La bonne réponse est la réponse B.